



**ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE
Samedi 03 juin 2023**

Formulaire à remplir et à transmettre à Stéphanie Lamy : comptabilite@lfpl.fff.fr au plus tard le 22 mai 2023

Rappel :

Le représentant direct du Club est le Président dudit Club, ou toute autre personne licenciée de ce Club et disposant d'un pouvoir signé par ledit Président.

Le représentant d'un Club de Ligue ne peut pas représenter un autre Club.

POUVOIR

Je soussigné(e) Madame, Monsieur

Président(e) du club

Numéro de club

En mon absence, je donne pouvoir à l'un(e) de mes licencié(e)s,

Madame, Monsieur

Licence n°

afin de représenter mon club et de participer aux divers votes lors de l'Assemblée Générale de la Ligue le 03 juin 2023.

Fait à

Cachet du club

Signature